

ÉNERGIE

TITRE TECHNICIEN D'INSTALLATIONS ET DE MAINTENANCE DE SYSTEMES ÉNERGÉTIQUES RENOUVELABLES : Spécialisation Pompe à chaleur

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être âgé de **15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Être titulaire d'une certification de niveau 3 en lien avec le secteur d'activité visé.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Être titulaire d'une certification de niveau 3 en lien avec le secteur d'activité visé.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 500 heures sur 1 an.

Alternance : 1 semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de sanitaire équipé

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens

Salles informatiques

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Titre homologué de niveau 4 RNCP 39223

Date de l'enregistrement : 27-06-2024

Diplôme titre de CCI France Niveau 4 / Bac

MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :
La certification est conditionnée par l'obtention des blocs de compétences n°1 et n°2 et l'un des blocs de compétences parmi le n°3 et le n°4.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Organiser technique et en sécurité une intervention d'installation ou de maintenance de systèmes énergétiques

- Planifier les interventions et préparer les travaux à réaliser
- Rassembler les EPI, l'outillage et la documentation nécessaires
- Contrôler la conformité des composants livrés
- Vérifier l'adéquation des conditions environnementales avec l'intervention

Assurer la relation avec le client/utilisateur de systèmes énergétiques

- Informer sur le fonctionnement et l'entretien courant
- Conseiller sur les évolutions techniques pertinentes
- Recueillir les observations avec écoute et empathie
- Gérer les litiges en proposant une solution adaptée

Réaliser l'installation et la maintenance de systèmes énergétiques de type pompe à chaleur (spécialisation)

- Poser et raccorder les circuits frigorifiques, aérauliques et d'évacuation des condensats
- Raccorder électriquement selon les normes et préconisations constructeur
- Installer les sondes de température intérieures et extérieures
- Vérifier la conformité générale de l'installation
- Effectuer les essais, tests, réglages et équilibrages nécessaires
- Connecter le système au réseau électronique et analyser les données à distance
- Réaliser les opérations de contrôle, diagnostic et résolution des dysfonctionnements
- Nettoyer la zone d'intervention et traiter les déchets conformément aux règles d'hygiène
- Remettre en service l'équipement
- Documenter la prestation de maintenance réalisée

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Le titulaire du titre intervient dans des entreprises artisanales du bâtiment de différentes tailles, entreprise assurant le service après-vente pour un constructeur ou distributeur d'équipements thermiques, service d'entretien/maintenance d'une entreprise industrielle ou publique.

Type d'emplois accessibles :

Technicien d'installation et/ou de maintenance de pompe à chaleur
Installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.

Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
 - les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
 - des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
Ouverture également pour les internes en soirée.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.

